

Fonds de dotation

UNE DÉMARCHE INÉDITE - LE FONDS CO-CONSTRUIRE

Le Palais d'Iéna est un chef-d'oeuvre d'architecture, un emblème de la modernité, reconnu par son classement aux Monuments Historiques. Ce lieu emblématique est le siège du Conseil économique, social et environnemental qui est la troisième chambre de la République Française. Le CESE a notamment pour mission de conseiller les pouvoirs publics dans les domaines qui sont les siens, à partir de l'écoute et la participation de la société civile dans toute sa diversité.

Construit dans les années 30, le Palais d'Iéna n'avait connu aucune restauration architecturale jusqu'à un passé récent.

Depuis 2015, d'importants travaux ont été engagés pour restaurer les façades extérieures de ce lieu historique.

Aujourd'hui, la rénovation des espaces intérieurs du Palais d'Iéna, et plus particulièrement de la magnifique salle hypostyle, est devenue une nécessité. C'est pour faciliter la réalisation de ce chantier ambitieux que nous avons créé le Fonds Co-Construire, qui marque le lancement d'une campagne de mécénat d'une ampleur inédite. Vous associer à ce projet, qui s'inscrit dans le champ de l'intérêt général, est l'occasion pour votre entreprise d'illustrer concrètement son engagement responsable et citoyen, tout en permettant la restauration d'un Monument historique symbole de l'ouverture et de la participation citoyenne.

Patrick Bernasconi, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental

Le Fonds Co-Construire permet désormais aux entreprises engagées de se rassembler autour du projet de restauration du Palais d'Iéna, et d'impulser son renouveau. Devenir mécène du Fonds Co-Construire, qui s'inscrit dans le champ de l'intérêt général et dans le cadre juridique et fiscal du mécénat, c'est participer à une démarche durable : offrir à l'expression de la participation citoyenne un espace et des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Nous comptons sur vous.

Jean Grosset, Président du Fonds Co-Construire

[Consulter la brochure complète](#)

Inauguré en 1939, le Palais d'Iéna nécessite aujourd'hui des travaux importants.
Le Fonds Co-Construire soutient 4 chantiers prioritaires, menés sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques :

1/ LA RESTAURATION DU PALAIS D'IÉNA, un enjeu patrimonial



La salle hypostyle est l'un des lieux emblématiques du Palais d'Iéna. Conférences, remises de décoration, cérémonies, expositions artistiques et autres événements culturels rythment la vie de cette galerie monumentale. Or, l'oeuvre du temps a détérioré de façon plus ou moins visible plusieurs des espaces du Palais : l'aile de la majestueuse salle hypostyle, la rotonde du Palais, mais également l'aile Albert-de-Mun, moins visible mais tout aussi nécessaire à la vie de ce lieu de débat démocratique et de participation citoyenne.

2/ LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ, un enjeu citoyen

Il n'est pas toujours simple de concilier préservation du patrimoine architectural et accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est le défi que le Palais d'Iéna va relever en priorité : rampes d'accès, ascenseurs et monte-charges seront élaborés sur-mesure de façon à s'intégrer harmonieusement à l'oeuvre de l'architecte Auguste Perret.



3/ LA RESTAURATION DU MOBILIER PIERRE PAULIN, pour l'amour du design

Pour meubler la salle hypostyle, le Palais d'Éna a bénéficié dans les années 80 d'une importante commande publique à Pierre Paulin, connu pour ses créations aux lignes épurées et le confort de ses sièges visionnaires recouverts de Jersey aux couleurs saturées. Ce mobilier - 64 fauteuils, 32 lampadaires et 8 tapis - a aujourd'hui besoin d'une importante restauration.



4/ L'OUVERTURE D'UN TOIT-TERRASSE, un projet spectaculaire

Sur son aile sud, le toit plat de 1 800 m² du Palais d'Éna bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Le projet qui consiste à l'ouvrir au public en l'aménageant va permettre au Palais d'Éna d'offrir aux événements qu'il accueille et à sa programmation culturelle un cadre encore plus attractif.

Photographies : © **Benoît Fougeirol**

DEVENEZ MÉCÈNE

3 bonnes raisons de participer au Fonds Co-Construire :

Vous sauvegardez une oeuvre patrimoniale exceptionnelle

Vous illustrez votre engagement d'entreprise responsable

Vous valorisez votre image de façon spécifique en tant que mécène

VALORISEZ VOTRE IMAGE ET VOTRE ENGAGEMENT

La restauration du Palais d'Éna et la réalisation des chantiers seront rythmés par des temps forts qui seront autant d'occasions de remercier publiquement les généreux mécènes du Fonds Co-Construire. Dans le respect de l'article 238 bis du code général des impôts, vous bénéficierez d'actes de reconnaissance adaptés.

BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE

Conformément à la loi relative au mécénat du 1er août 2003, vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés : égale à 60 % de la valeur du don (40% au-delà de 2 millions € de dons, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes ou de 20 000 € de réduction (plafond au choix)).

Les particuliers peuvent également soutenir le Fonds Co-Construire par un don déductible d'impôt sur le revenu, à hauteur de 66%.

SOUTENIR LE FONDS CO-CONSTRUIRE, UN ÉLÉMENT-CLÉ DE VOTRE POLITIQUE RSE

En contribuant à la restauration du Palais d'Éna, vous vous associez aux valeurs de l'institution qu'il représente. A ce titre, votre mécénat est un véritable acte d'ouverture vers l'expression citoyenne. Par votre soutien, vous placez votre entreprise dans un écosystème responsable, où le Fonds agit pour sensibiliser vos parties-prenantes aux grands enjeux dont les citoyens débattent au Palais d'Éna.

[Nous contacter](#)